

### Décision du bureau TPM 24/532 :

Je suis assez surpris de cette décision sur le BHNS. Vu que la DUP n'a pas encore été approuvée, comment peut-on engager de telles sommes ? L'ensemble du projet TCSP dépasse le seuil de 5 538 000 €. Est-il autorisé de faire du découpage de projet pour éviter certaines procédures alors que l'ensemble du projet dépasse ce seuil ? Je ne suis pas un spécialiste, mais cela me semble étonnant et je me permets de poser la question.

### Délib 001 Rapport sur le développement durable.

Quand on voit les objectifs de ce rapport sur le développement durable, ça fait rêver. 1 Pas de pauvreté 2 Faim zéro 3 Bonne santé Bien être...

Il s'en suit beaucoup de labels, commissions, avis, orientations conformes...

mais page 20, quand on voit le plan de déplacement urbain, on déçoit un peu. Entre 1998 et 2022, pour la part de transports en commun, nous sommes passés de 6,4% à 7%. Pouvez-vous m'expliquer comment d'ici l'an prochain nous pourrions faire un bon de 3% pour atteindre l'objectif de 10% ? Le BHNS sera prêt l'an prochain ?

Les autres métropoles ont déjà des parts transport en commun entre 15 et 30 %, mais c'est surtout grâce aux lignes de tramway...

Quand je pense qu'à Brest, ils obtiennent un prêt de la part des citoyens de la métropole pour construire une deuxième ligne de Tram...

On peut aussi compter par nombre de voyageurs : 31,2 millions de voyageurs ce qui fait une moyenne de 68 voyages/habitant/an. Difficile de s'en satisfaire quand les autres métropoles de même strate ont entre 100 et 200 voyages/habitant/an.

Page suivante, vous comptabilisez encore nos bus hybrides comme bus à énergie propre. Mais c'est oublier qu'ils fonctionnent à 90% au diesel ! Pour citer nos voisins, Nice et Montpellier changent leurs flottes pour des bus électriques.

En 2021, lors de l'université d'été des urbanistes que Toulon a reçu cette année-là, j'ai eu la chance d'être invité à aller aux Sablettes avec un navire hybride présenté comme un grand avenir. Mais depuis, je l'ai toujours vu à quai et je n'ai jamais eu la chance de le reprendre lors de l'un de mes déplacements en bateau bus. Pourquoi ne circule-t-il pas ?

**L'objectif vélo** de 3 % que nous ne sommes pas sûrs d'atteindre est à comparer encore une fois avec les autres métropoles qui ont des parts vélo entre 5 % et 15 %

Page 23, pour le vélo, il est fait mention de 328 km de **pistes cyclables**, ce qui est faux.

Il y a 328 km d'**itinéraires cyclables** comme indiqué dans le plan vélo de TPM, qui se décomposent en :

- des aménagements séparés des véhicules motorisés (140km) : pistes cyclables, voies vertes
- des bandes cyclables (130km) qui comportent des marquages sur le côté des chaussées
- des itinéraires conseillés qui ne comportent pas d'aménagements.

Le rapport doit être modifié en remplaçant pistes cyclables par itinéraires cyclables, sinon, c'est du vélo-washing

Je me permets aussi d'insister sur l'aménagement des bandes cyclables.

En termes de sécurité, il faut DANS L'ORDRE :

- Trottoir
- Piste cyclable
- Stationnement ou arrêt de bus
- Voie(s) pour voitures

Alors qu'à TPM c'est

- Trottoir
- Stationnement ou arrêt de bus
- Piste cyclable
- Voie(s) pour voitures

Le fait de mettre les vélos entre les piétons et les voitures en stationnement est beaucoup plus sécurisé que de les mettre entre les voitures en stationnement et les voies pour bus ou voitures. Et ça, ça ne demande pas un budget inconsidéré.

Deux derniers petits points

Page 25, pour les navires, là non plus Toulon en Commun n'est pas d'accord. Il est écrit que l'exploitation de l'électrification des quais commencerait en juin 2024, mais il n'y a toujours pas un ferry qui s'y branche. Et nous ne pensons pas que l'augmentation du nombre d'escales dont se réjouit la CCI soit compatible avec une amélioration de la qualité de l'air des riverains dont vous parlez page 56...

Page 30, vous parlez d'une cartographie des déperditions thermiques et plus tard d'une cartographie des pollutions lumineuses. Mais je n'ai pas réussi à les consulter sur internet. Pourtant certaines agglomérations comme La Rochelle le font... Est-ce que vous comptez la mettre en ligne ?

Je pourrais détailler de nombreuses pages de ce rapport, mais cela prendrait des heures. Je dirai juste que Toulon en Commun regrette une fois de plus que la métropole n'aille pas plus loin en matière de développement durable.

## **Délib 2 DOB**

On a vu dans le rapport de développement durable que nous avons besoin de plus d'investissements et on les diminue parce que le budget Barnier que vos partis soutiennent va nous priver de 15 à 20 Millions d'Euros. Comment concilier la baisse de budget avec les investissements indispensables pour améliorer la vie de nos concitoyens ? De très nombreuses communautés se sont élevés contre cette restriction de ressources, qu'avez-vous l'intention de faire sur ce sujet ? Comment comptez-vous peser sur les décisions du projet de loi de finances qui pénalisent les collectivités territoriales qui ne sont pas responsables des difficultés budgétaires du pays ?

D'autre part, face à la baisse importante et durable des recettes de la métropole, que comptez-vous faire pour que l'austérité qui s'installe ne pénalise pas les chantiers et les défis importants auxquels TPM et ses communes doivent faire face : habitat, mobilités, réchauffement climatique, etc.

**Délib 44 Hyères Ste Eulalie.** En loi littoral, qui a été durcie avec la loi ELAN, qui s'applique à toute la commune de Hyères, on doit rester en continuité de l'urbanisation existante. On peut réhabiliter les bâtiments de Ste Eulalie, mais sans en changer la destination qui doit rester agricole. Le SCOT a été arrêté un mois après la loi ELAN, l'état a montré dans son rapport qu'il fallait la suppression des hameaux nouveaux. Cela n'a pas été fait, mais la loi littorale revue par la loi ELAN n'en reste pas moins applicable.

Mais ce qui motive le plus mon intervention, c'est le practice de golf. Un practice de golf demande de l'eau. Beaucoup d'eau. Et vous savez comme moi que l'eau va devenir de plus en plus précieuse.

Page 40 du rapport du développement durable, vous parliez de la préservation des sites naturels. Et vous allez nous proposer aujourd'hui de voter pour la transformation d'un milieu agricole en un practice de golf ?

Hyères a d'autres atouts qu'un practice de golf pour développer le tourisme. La rade, nos collines et les espaces boisés sont tellement magnifiques. Je voterai donc contre cette délibération.

**Délib 53 Cartographie du bruit :** J'ai hâte que l'on avance sur ce sujet alors que nous sommes confrontés au bruit de motos particulièrement gênantes, de sonos très fortes dans des bars par exemple aux Halles, des bruits des ferries (hauts parleurs et bruits de machines). J'espère donc que nous aurons des résultats rapidement et surtout que des actions seront prises pour limiter les nuisances sonores. En principe, les radars anti-bruit devraient être homologués au printemps 2025. J'espère que la métropole demandera l'implantation de quelques-uns de ces radars sur notre territoire. Et en attendant, vous pourriez demander à la police nationale de faire des actions contre les véhicules extrêmement bruyants.

**Délib 55 Tour Royale :** Ce sera ma dernière intervention, avec un rappel à notre première délibération sur le rapport sur le développement durable. J'y ai découvert le guide du sentier du littoral, je l'ai apprécié, bien qu'il n'indique pas la partie impraticable entre la Tour Royale et le port Saint-Louis. J'espère qu'après la présente délibération que la réhabilitation de cette partie ne sera pas oubliée...